



# Fonctionnement du foyer socio-éducatif du collège A. Malraux (FSE)

publié le 04/10/2018

A l'attention des parents d'élèves

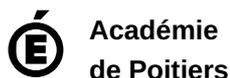
Madame, Monsieur,

Le foyer socio-éducatif du collège A. Malraux (FSE) souhaite vous rappeler que l'adhésion de 12 euros permet à votre enfant de participer aux activités de la pause méridienne, de bénéficier de sorties culturelles et d'actions en lien avec leurs apprentissages au sein du collège ainsi que d'une aide financière pour les séjours à l'étranger. Comme dans toute association, les non-adhérents ne sont pas prioritaires pour accéder à ces projets mais cotiser est possible à tout moment.

Une réunion se tiendra pour élire le nouveau bureau et évoquer les projets de cette année le vendredi 12 octobre à 12 heures (salle 9).

Cordialement,

Le bureau du FSE



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**